



*Les enseignants
Les équipes éducatives
Le collectif de parents
Collège Bernard de Ventadour*



ont l'immense douleur de vous faire part du décès programmé, avec une dotation horaire amputée de 72 heures pour la future année scolaire, de notre regretté

Collège Bernard de Ventadour

Une journée de deuil sera célébrée le mardi 8 mars 2011, à partir de 8 heures, en la structure concernée.

À l'issue de cette célébration, à 17h00, nous vous invitons à un moment de recueillement sur le parvis du Collège, illuminé de 72 bougies.

*Ni fleurs, ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.*

*Collège Bernard de Ventadour
76, rue du Puy Vincent
87000 LIMOGES*